



# Les eurodéputés doivent d'urgence corriger le tir sur la taxonomie européenne

Les deux commissions ENVI et ECON du Parlement européen viennent de se prononcer, à une courte majorité, contre le projet de la Commission européenne visant à inclure le gaz et le nucléaire dans la taxonomie européenne afin de faciliter le financement des installations contribuant à lutter contre le réchauffement climatique.

La CFE Énergies ne comprend pas ce refus des eurodéputés de ces commissions, si ce n'est la volonté de préserver la pureté idéologique verte de la finance durable. Pourtant ce refus conduit à accepter de priver l'Union européenne d'une palette de solutions matures permettant de décarboner rapidement et massivement l'économie et la société européennes, et donc des moyens de réussir son objectif de neutralité carbone en 2050 au moment où les vagues de chaleur frappent l'Europe.

Pire, alors que le choc énergétique et géopolitique que l'Europe connaît depuis le 24 février met désormais la sécurité et la souveraineté énergétiques au centre de l'agenda politique, cette décision des eurodéputés, si elle devait être confirmée en séance plénière du Parlement, ne ferait que fragiliser la sécurité énergétique des Européens et l'autonomie stratégique du continent. Qui peut en effet nier que les solutions gaz, surtout si elles sont assises sur les gaz renouvelables et l'hydrogène bas carbone, sont de réels outils de décarbonation ? Qui peut oublier que l'Agence Internationale de l'Énergie déclare que le nucléaire est un des leviers de réduction de la dépendance aux importations fossiles russes ?

A en croire la dernière étude de l'institut national de l'économie circulaire, certaines solutions dites vertes comme l'éolien terrestre ou le solaire photovoltaïque montrent pourtant des faiblesses dès lors qu'on prend en compte la criticité des matières. Or cette criticité des matières premières est une des clefs de l'autonomie stratégique de l'Union Européenne si l'on en croit les dernières communications de la Commission. La CFE Énergies ne manque donc pas d'être étonnée de l'approche idéologique anti-nucléaire et anti-gaz que certains ont développée dans les débats sur la taxonomie.

La CFE Énergies tient aussi à rappeler aux dirigeants européens, eurodéputés compris, qu'ils ont le devoir tant politique que moral de respecter les Traités européens, sauf à prôner la désobéissance à ces traités. Or le Traité Euratom, qui a une valeur juridique égale au Traité de Fonctionnement de l'Union Européenne, stipule explicitement que « *la Communauté doit faciliter les investissements et assurer, notamment en encourageant les initiatives des entreprises, la réalisation des installations fondamentales nécessaires au développement de l'énergie nucléaire* ».

Puisque le projet d'acte délégué sur la taxonomie, même imparfait, vise à faciliter les investissements et donc le développement de l'énergie nucléaire, le refuser, ce serait renier l'esprit et la lettre du Traité Euratom.

Par conséquent, la CFE Énergies demande aux eurodéputés de refuser, lors du vote en séance plénière prévu début juillet, l'opposition au projet d'acte délégué. Elle appelle également le Président de la République à mettre tout son poids de président en exercice de l'Union Européenne dans la dernière ligne droite de cette bataille de la taxonomie européenne.

**Contact presse** : Alexandre GRILLAT – alexandre.grillat@cfe-energies.com